

dans nos institutions classiques le prépare admirablement aux rôles supérieurs dans la Société. ”

— Dans une course récente à Laprairie, nous avons constaté avec plaisir des améliorations considérables. On arrive maintenant à l'église par un fort joli perron qui a bien coûté \$1600.00. Le couvent des Dames de la Congrégation présente une très belle apparence. Le couvent de la Providence, grâce à la générosité des paroissiens, se relève peu à peu, après la ruine de l'incendie. Le noviciat des Frères de l'Instruction chrétienne domine majestueusement la *commune*.

— Parlant des matières volcaniques rejetées pendant l'éruption du mont Pelé, M. l'abbé C. Laflamme les analyse ainsi dans la *Vérité* du 4 octobre : “ Poudre très fine, rude au toucher, et qui se compose exclusivement de pierre ponce pulvérisée. On le voit, cette cendre, comme toutes les cendres volcaniques ne ressemble en rien à celle de nos foyers. Son origine est purement mécanique : elle n'a aucune analogie avec les résidus de combustion d'un foyer quelconque.

— L'hon. Barthélemy Joliette a son monument, enfin. Bonne et belle note pour la ville de Joliette. *L'Etoile du Nord* fait connaître ceux qui ont le plus mérité dans cette érection de statue ; ajoutons à la liste M. Albert Gervais, éditeur de *L'Etoile du Nord*.

— X, canaille avérée, bien connue de son curé, se présente, un de ces jours, au presbytère. Monsieur le curé, dit-il, quelqu'un veut m'engager dans la paroisse voisine, donnez-moi donc un certificat de moralité ? M. le curé lui remet immédiatement un billet ainsi conçu : *Nihil obstat sepulturae ecclesiasticae* (Rien ne s'oppose à la sépulture ecclésiastique !).

F.-A. BAILLAIRGÉ, ptre.

AUX PRIERES

Frère Pol de Léon, des Frères de Saint-Gabriel, décédé au Sault-au-Récollet.